

MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1

Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

MasterProtect EL 750 FN Ser P Nom du produit

00000000056411492 00000000056411492 Code du produit

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

MBSCS Canada, Inc. Nom du fournisseur

Adresse 7111 Syntex Drive, 3rd Floor

Mississauga ON L5N 8C3

Numéro d'appel d'urgence ChemTel: +1-813-248-0585;

Numéro National d'Appel en

cas d'Urgence

USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Produit chimique pour la construction

Restrictions d'utilisation Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Cancérogénicité (Inhalation) Catégorie 1A

Toxicité spécifique pour cer-

tains organes cibles - exposi-

tion répétée

Catégorie 2 (Reins)

Danger à court terme (aigu)

pour le milieu aquatique

Catégorie 3

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aqua-

tique

Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version Date de révision: 1.1 1/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

Mentions de danger : H350 Peut provoquer le cancer par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Pas de données disponibles.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Pas de données disponibles.

Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	NoCAS	Concentration (% w/w)
calcaire	Carbonate de calcium	1317-65-3	>= 30 - < 50 *
dioxyde de titane	Pigment Blanc 6	13463-67-7	>= 5 - < 10 *
Perlite, expansée	Perlite expan- sée	93763-70-3	>= 1 - < 5 *
éthylèneglycol	Éthane-1,2-diol	107-21-1	>= 1 - < 5 *
oxyde de zinc	Oxyde de zinc	1314-13-2	>= 0.1 - < 1 *
quartz (SiO2)	Silice cristalline	14808-60-7	>= 0.1 - < 1 *
2-octyl-4-isothiazoline- 3-one	2-Octyl-2H- isothiazol-3-one	26530-20-1	>= 0 - < 0.1 *
mélange de 5-chloro-2- méthyl-2H-isothiazol-3- one et 2-méthyl-2H- isothiazol-3-one (3:1)	Mélange de 5- chloro-2-méthyl- 3(2H)- isothiazolone et de 2-méthyl-	55965-84-9	>= 0 - < 0.1 *



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1

Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

3(2H)isothiazolone

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Peut provoquer le cancer par inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. L'inhalation prolongée ou répétée de la silice cristalline

(quartz) respirable peut provoquer une silicose.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse Poudre sèche

Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1

Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas explosif.

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Conseils pour une manipulation sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange

est utilisé.

Conditions de stockage sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version Date de révision: 1.1 1/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stock-

age

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflamma-

tion, chaleur ou flamme.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Matières à éviter : Respecter la réglementation du concepte de stockage groupé

TRGS 509/510.

Température de stockage

recommandée

5°C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Température minimum de stockage:

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
éthylèneglycol	107-21-1	(c)	100 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (à par- ticules)	10 mg/m3	CA BC OEL
		STEL (à particules)	20 mg/m3	CA BC OEL
		C (aérosol)	100 mg/m3	CA BC OEL
		C (Vapeur)	50 ppm	CA BC OEL
		P (vapeur et brouillard)	50 ppm 127 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Va- peur)	25 ppm	ACGIH
		STEL (Va- peur)	50 ppm	ACGIH
		STEL (Fraction inhalable, Aérosol uniquement)	10 mg/m3	ACGIH
oxyde de zinc	1314-13-2	VME (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIHTLV
		VLE (Fraction respirable)	10 mg/m3	ACGIHTLV
		valeur REL (fumées)	5 mg/m3	NIOSH
		valeur REL	5 mg/m3	NIOSH



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1

Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

1	1	(noussiòra)	1	I
		(poussière) VLE (fu-	10 mg/m3	NIOSH
		mées)	i o mg/ms	INIOSE
		Ceil_Time	15 mg/m3	NIOSH
			15 1119/1113	NIOSH
		(poussière) PEL (Pous-	15 mg/m3	29 CFR
			15 mg/m3	
		sière totale)		1910.1000 (Table Z-1)
		PEL (Frac-	5 mg/m3	29 CFR
		tion respi-	5 mg/ms	1910.1000
		rable)		(Table Z-1)
		PEL (fu-	5 mg/m3	29 CFR
		mées)	3 mg/m3	1910.1000
		111003)		(Table Z-1)
	 	VME (fu-	5 mg/m3	29 CFR
		mées)	o mg/mo	1910.1000
		111663)		(Table Z-1-A)
		VME (Frac-	5 mg/m3	29 CFR
		tion respi-	o mg/mo	1910.1000
		rable)		(Table Z-1-A)
		VME (Pous-	10 mg/m3	29 CFR
		sière totale)	l 10 mg/mo	1910.1000
				(Table Z-1-A)
		VLE (fu-	10 mg/m3	29 CFR
		mées)		1910.1000
		,		(Table Z-1-A)
		TWA (Respi-	2 mg/m3	CA AB OEL
		rable)		
		STEL (Respi-	10 mg/m3	CA AB OEL
		rable)		
		TWA (Respi-	2 mg/m3	CA BC OEL
		rable)		
		STEL (Respi-	10 mg/m3	CA BC OEL
		rable)		
		VEMP	2 mg/m3	CA QC OEL
		(poussière		
		respirable)		
		VECD	10 mg/m3	CA QC OEL
		(poussière		
		respirable)		
		TWA (Frac-	2 mg/m3	ACGIH
		tion respi-		
		rable)		
		STEL (Frac-	10 mg/m3	ACGIH
		tion respi-		
		rable)		
calcaire	1317-65-3	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP	10 mg/m3	CA QC OEL
		(poussière		
		totale)		
		TWA (Pous-	10 mg/m3	CA BC OEL
		sière totale)		
		TWA (frac-	3 mg/m3	CA BC OEL



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1

Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

	_			
		tion de pous- sière respi- rable)		
		STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (frac- tion de pous- sière respi- rable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Dioxyde de ti- tane)	ACGIH
Perlite, expansée	93763-70-3	valeur REL (Respirable)	5 mg/m3	NIOSH
		valeur REL (Total)	10 mg/m3	NIOSH
		VME (Fraction respirable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Pous- sière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (frac- tion de pous- sière respi- rable)	3 mg/m3	CA BC OEL

Mesures d'ordre technique

Pas de données applicables disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites

d'exposition peuvent être dépassées.

Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1

Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux pro-

duits chimiques pour la construction

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée

de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : pigmenté

Odeur : doux(ce), légère odeur

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 9.2 - 10.0

Point de fusion : Pas de données applicables disponibles.

Point de congélation Pas de données applicables disponibles.

Point d'ébullition : Pas de données applicables disponibles.

Point d'éclair : 93.34 °C

Taux d'évaporation : Pas de données applicables disponibles.

Pression de vapeur : Pas de données applicables disponibles.

Densité de vapeur relative : Plus lourd que l'air.

Densité relative : Pas de données applicables disponibles.

Densité : env. 1.3 gcm3 (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres

solvants

Pas de données applicables disponibles.



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1 Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Pas de données applicables disponibles.

Température d'auto-

inflammabilité

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité

Viscosité, dynamique : Pas de données applicables disponibles.

Viscosité, cinématique : Pas de données applicables disponibles.

Point de sublimation : Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles : Acides forts

Des bases fortes Oxydants forts

Agents réducteurs forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescrip-

tions/indications pour le stockage et la manipulation sont res-

pectées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Pas de données applicables disponibles.



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1

Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

née

Toxicité aiguë par voie cuta- : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

aquatique

Toxicité aiguë pour le milieu : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1

Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

Composants:

2-octyl-4-isothiazoline-3-one:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

100

Facteur M (Toxicité chro-

nique pour le milieu aqua-

tique)

100

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Facteur M (Toxicité aiguë

: 100

pour le milieu aquatique)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua100

tique)

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou

nationales.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

ficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale

et être éliminés comme le produit.



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1

Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient des composants qui ne se trouve pas

dans la Liste Intérieure ni dans la LES. Tous les autres com-

posants sont sur la liste LIS.

TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit

répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.

Listes canadiennes

La (les) substance (s) ci-dessous est / sont soumis (es) à une déclaration de nouvelle activité si-

gnificative:

oxyde de propylène 75-56-9

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z- : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)

1-A)

29 CFR 1910.1000 (Table Z- : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29

1) CFR 1910.1000 (US)

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouverne-



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10/06/2020 11/11/2021 000000260112 Date de la première version publiée: 1.1 10/06/2020

mentaux - concentrations maximales admissible (US)

CA AB OEL Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (ta-

bleau 2: VLE)

CA BC OEL Canada. LEP Colombie Britannique

Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-CA QC OEL

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

NIOSH NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US) 29 CFR 1910.1000 (Table Z-Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

1-A) / VLE

29 CFR 1910.1000 (Table Z- : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

1-A) / VME

29 CFR 1910.1000 (Table Z- : Valeur limite acceptable

1) / PEL

ACGIH / TWA 8 heures, moyenne pondérée dans le temps

ACGIH / STEL Limite d'exposition à court terme

ACGIHTLV / VLE Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme) Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures) ACGIHTLV / VME Limite d'exposition professionnelle de 8 heures CA AB OEL / TWA Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes CA AB OEL / STEL CA AB OEL / (c) plafond de la limite d'exposition professionnelle

CA BC OEL / TWA Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL limite d'exposition à court terme

CA BC OEL / C limite du plafond

CA QC OEL / VEMP Valeur d'exposition moyenne pondérée CA QC OEL / VECD Valeur d'exposition de courte durée

CA QC OEL / P Plafond

NIOSH / Ceil_Time Valeur limite maximale et intervalle de temps (si indiquées):

NIOSH / valeur REL Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

NIOSH / VLE Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation: DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC -Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et



MasterProtect EL 750 FN Ser P

Version 1.1

Date de révision: 11/11/2021

Numéro de la FDS: 000000260112

Date de dernière parution: 10/06/2020 Date de la première version publiée:

10/06/2020

toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 11/11/2021 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR